

A comme ... Affacturage

L'affacturage est un outil qui consiste à se faire avancer les sommes dues au titre d'une créance par un organisme qui se rémunère en retenant une partie de ces sommes.

Cet organisme, le factor, se charge généralement du recouvrement de la créance car consécutivement à cette opération il en devient le propriétaire.

Pour les entreprises qui ont des factures avec des délais de paiement longs mais qui sont émises vers des créanciers fiables, l'affacturage est donc un moyen simple de traiter sa problématique de trésorerie.

L'Affacturage pour l'entreprise qu'est ce que c'est ?

Concrètement, avec un factor classique, après avoir passé un accord avec celui-ci, l'entreprise va s'engager sur un volume de créances annuel qui déterminera le montant des commissions d'affacturage perçues par le factor : plus le chiffre d'affaire cédé sera élevé, moins la commission d'affacturage sera importante.

Cette notion d'engagement étant assez contraignante et les commissions et les autres frais « cachés » étant généralement élevés, quelques acteurs de la « Finance Technologique », la FinTech ont relevé le défi et simplifié le fonctionnement de cet outil devenu trop lourd. C'est ainsi que grâce à des entreprises comme Finexkap, l'affacturage redevient un moyen astucieux d'optimiser sa trésorerie.

Cas pratique

Sauf si vous optez pour des solutions comme celles proposées par Finexkap, vous devrez être prudent sur certains points.

ABECEDAIRE PRATIQUE DE L'ENTREPRENEUR

Premièrement, si vous n'atteignez pas le montant minimum sur lequel vous vous êtes engagé, vous devrez payer des pénalités. Le problème étant que ce montant peut ne pas être atteint car le factor refuse certaines créances, les jugeant trop risquées ...

Ensuite, dans la plupart des cas, le factor bloque une somme pouvant atteindre 20% du montant de la créance, au titre de retenue de garantie. Deux cas existent alors. Soit ce montant vous est rendu au moment où le créancier paie sa facture, soit il est consigné dans un fonds de garantie qui sert au factor à se garantir contre un impayé. Ce fonds de garantie a un plafond, mais de fait, c'est de l'argent qui n'est plus dans votre entreprise et qui peut vous manquer un moment ...

Troisièmement, la plupart des factors imposent que lorsque vous leur avez cédé une facture émise pour un créancier donné, vous avez ensuite l'obligation de céder toutes les factures futures émises pour ce même créancier, même si vous n'en avez pas besoin.

Quatrièmement, l'affacturage ne fonctionne que pour des factures émises sur des entreprises ou des organismes publics, c'est-à-dire pas pour des factures émises pour des particuliers.

Enfin, dans la plupart des cas, l'affacturage ne fonctionne pas pour des factures correspondant à des situations d'avancement et émises dans le cadre d'un marché qui peut s'étaler sur plusieurs mois.

Alors, comment gérer l'affacturage pour son entreprise ?

Le tableau décrit ci-dessus peut donner l'impression que l'affacturage est sans doute intéressant mais très contraignant. C'est un fait, mais si on prend l'exemple de Finexkap, les trois premières contraintes n'existent pas.

Avant de signer avec un factor demandez bien quelles sont les conditions de sortie pour ne pas vous faire piéger et bloquer des sommes qui devraient logiquement vous revenir, en particulier les retenues de garanties.

En tout cas l'affacturage reste une solution intéressante pour mobiliser son poste client et transformer des encours en trésorerie ...